

SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG
REPRÉSENTATION SUISSEin/à Tripoli**CONFIDENTIEL**

L. Pignoni

an	FD	BL	SP. i.	a/a
Datum	16.9			
Visa	<i>fy</i>			
EDA		15. SEP. 1992		
Ref.		P. B. 15.21 Libye		

DFAE - DASE

Ihr Zeichen
Votre référenceIhre Nachricht vom
Votre communication duUnser Zeichen
Notre référenceDatum
Date

383.0 - HU/FD

09.09.1992

Gegenstand/Objet RAPPORT DE FIN DE MISSION (INSTRUCTION 136)1. Etat des relations bilaterales

Dans son excellente feuille d'information sur la Libye du 01.07.1992, la Division politique II caractérise ces relations de "correctes à bonnes", ce qui correspond parfaitement à la réalité. Il y a assurément plus de "good will" libyen à l'égard de la Suisse que l'inverse. Ghaddafi en personne nourrit une certaine admiration pour notre démocratie et notre système d'armée de milice qui nous vaut l'accolade de "quasi-Jamahiriya" et notre pays reste une des destinations préférées du Libyen se rendant à l'étranger. On nous sait gré d'avoir été les seuls durant nombre d'années à maintenir une politique très liberale des visas. "Swissra? Ah, Koïs" (La Suisse? Ah, c'est bien) s'entend spontanément sur quasi toutes les lèvres.

Qu'il y ait un certain frein voulu à ces relations se manifeste par le fait que nos deux pays ne sont représentés qu'au niveau de Chargés d'affaires et que, du côté Suisse surtout,



- 2 -

on limite le plus possible les contacts officiels (pas de visites de haut rang de notre part, pas de commission mixte, rares dignitaires libyens reçus à un niveau relativement subalterne à Berne etc.)

Le "good will" potentiel du côté libyen pourrait certainement être exploité davantage qu'il ne l'est actuellement du côté suisse n'était-ce la réputation fréquemment négative de la

Libye dans notre pays (auréole terroriste, mauvais payeurs etc.) et le manque de personnel de l'ambassade dont l'activité est presque entièrement concentrée sur les visas à la délivrance desquels doit être apporté un soin assurément plus minutieux et scrupuleux qu'ailleurs.

La seul véritable contentieux avec la Libye demeure celui des arriérés. Ils étaient d'environ 100 millions de francs à mon arrivée il y a quatre ans, ont pu être partiellement résorbés grâce aux efforts en particulier de mon adjoint et de l'assistant commercial, mais ont récemment repris de l'ampleur en raison de nouveaux cas d'impayés. Le gros du dossier représentant les intérêts d'un seul groupe suisse n'est malheureusement pas toujours très convaincant (surtout des "claims" et peu de suivi de la part de l'intéressé).

Dans les deux cas d'otages suisses du CICR au Liban au cours de la période concernée, la Libye, voir Ghaddafi lui-même, ont joué un certain rôle, ce qui a valu au second, faut-il le rappeler, une lettre de remerciements du président de la Confédération qui n'est évidemment pas passée inaperçue ici.

- 3 -

Bien que je n'en aie pas de preuves formelles, il n'est pas impossible que du côté du régime en place une certaine réserve soit de rigueur à l'égard de notre pays depuis que l'on sait le rôle non-négligeable joué par certains services de notre administration (cette ambassade, l'OFE et le Ministère public notamment) dans l'enquête de Lockerbie.

2. Colonie Suisse

Un gros part des quelque soixante Suisses en Libye est déjà constituée par l'ambassade et Swissair. Le reste est en partie dispersé dans le désert et souvent difficilement atteignable. Les relations avec l'ambassade sont bonnes et celle-ci a fait son maximum aux cours des deux principaux moments de crise (guerre du Golfe et sanctions des NU) pour resserrer les liens et rassurer. Il n'y a pas eu de cas de compatriote en difficulté sérieuse.

Les relations sont essentiellement restées individuelles étant donné qu'à ma première velléité d'organiser un "business lunch", plus d'un compatriote ou représentant de firme suisse m'en a spontanément dissuadé. La méfiance entre ceux qui ont su faire leur niche ici - et forcément trouver quelque "compromis" avec le régime - est de rigueur. Ma femme par contre a su à réunir sans problème les Suissesses de Tripoli 2 ou 3 fois par an pour un thé.

- 4 -

3. Contacts

Ils sont rares avec les ministres et hauts fonctionnaires à moins que cela ne soit dans leur propre intérêt (souvent strictement personnel).

a) Les meilleurs interlocuteurs au niveau ministériel sont les suivants:

- Jadalla Azouz Al Talhi, ancien MAE, actuellement ministre des industries stratégiques.
- Omar Muntasser, ministre de plan
- Abdel Majeed Al Gaoud, ministre de l'agriculture
- Abdulla Salem Al Badri, ministre de pétrole
- Dr. Zaidan Badr Zaidan, ministre de la santé.

Le ministre des AE Bishari est par contre distant et hautain ne montrant aucun souci de nouer quelques relations que ce soient avec la grande majorité des Chefs de mission.

b. Meilleurs interlocuteurs au sein du MAE:

- Giuma Ferjani: Chef du Département Europe et Amérique du Nord. Très bien intentionné à l'égard de la Suisse (4 ans à Genève).
- Omar Al Teer: adjoint de Ferjani.
- Hamed Al Houdairi: ancien ambassadeur en France; très fin et cultivé.
- Ahmed ben Khayal: secrétaire d'Etat.

- 5 -

c. Les plus intéressants collègues chefs de mission:

Les ambassadeurs de Malte, de l'Inde, de RFA, d'Espagne, de France, du Soudan, d'Ethiopie, de Mali et - un des meilleurs analystes politiques du lot - le Chargé d'affaires du Rwanda.

d. Quelques personnes avec lesquelles il convient de rester sur ses gardes:

- Moussa Koussa, Vice ministre des AE
- Abdalla Senoussi, gendre de Ghaddafi
- Youssuf Debri, chef de la sécurité extérieure
- Capitaine de vaisseau Nourri Azzabi (proche de Jalloud; marié à une Suissesse; ancienne "taupe" au sein du CD)
- M. Antonio Mezzomo, directeur de la société Suisse Jabel S.A. (recommandations de visa douteuses/Rabta).
- Heinrich Vonwiller, double national Autrichien - Suisse; un des plus anciens membres de notre colonie. Interdit, par note de service, de recommandation de visa. Cf. cas Lockerbie.

4. Les réunions du Corps diplomatique, à la tête duquel se trouve le doyen du Ghana, par trop inféodé à Tripoli depuis plus de 10 ans, sont une pure perte de temps. On se demande à quoi sert la cotisation annuelle.

- 6 -

5. Commentaires personnels

Ayant initialement reçu entre quatre yeux du Chef de la division politique II d'alors des instructions verbales précises de maintenir le strict statu quo dans nos relations et surtout de ne pas faire du zèle (pas de visites, pas de commission mixte etc.), il est évident que l'exercice de mes fonctions, dans mon premier poste de Chef de Mission, n'a pas été sans certaines frustrations.

Si les autorités libyenne ne m'ont jamais fait sentir personnellement qu'elles faisaient quelque différence entre un ambassadeur et un chargé d'affaires, force est de constater que le titre hybride de chargé d'affaires en pied, que personne au sein des autorités ou du CD ne connaît d'ailleurs, est boiteux. C'est de la diplomatie à bon marché.

Les deux seules fois où j'ai eu mandat urgent de Berne d'être reçu au niveau le plus haut possible (affaires des otages), je ne l'ai été qu'à un niveau inférieur et je reste persuadé que c'est en raison de mon titre.

A son arrivée, un Chargé d'affaires, peut avoir facilement de bon contacts au sein de CD puisque c'est à lui de faire les visites de courtoisie de rigueur. Au fil des ans et des rotations cependant, j'ai pu constater, non sans frustration, que

- 7 -

plus de 60 % des nouveaux ambassadeurs ne daignaient pas rendre visite à celui qui, dans ce pays au système bien sui generis, a présenté ses lettres de cabinet bien avant et au même niveau qu'eux.

Le Chargé d'Affaires e.p. de Suisse



(C. Huguenin)